

Axe 1 : Politique pédagogique**Objectif général** : Assurer la réussite de tous les élèves en privilégiant les plus fragiles et en valorisant les parcours d'excellence

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Exemples d'actions
Valider par compétences dans le cadre du socle commun	Permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel Préparer à l'exercice de la citoyenneté	- Communication aux familles des objectifs en début d'année, puis des compétences validées
Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement	Améliorer les résultats de tous les élèves et notamment ceux des élèves en difficulté. Rendre autonomes et plus efficaces les élèves	- Aide aux devoirs - Tutorat - Aide à la méthodologie - PPRE - Classes à effectifs allégés. - Accueillir et aider les parents dans le suivi de la scolarité (rencontres, entretiens, poste informatique parents)
Accueillir les élèves à besoin éducatif particulier	Prévenir et pallier aux difficultés Faciliter l'accueil en milieu scolaire	- Favoriser l'inclusion des élèves de l'ULIS - Mise en œuvre de PAI, de PPRE - Adaptation du parcours des élèves intellectuellement précoces - Modules de programmation neurolinguistique - Micro projets
Déployer l'espace numérique de travail (ENT)	Diversifier les méthodes d'apprentissage Favoriser la réflexion et l'esprit de recherche Améliorer la communication	- Utilisation de l'ENT dans l'aide aux élèves (D'cole,..) - e- twinning - Mise en ligne de leçons, de devoirs -Communication par courriel /SMS - Faciliter l'accès au numérique (créneau S4, poste informatique parents)